



Grandes cultures

N°35

14/10/2021



Animateurs filières

Céréales à paille

Sylvie DESIRE / **FDGDON 64**
sylvie.desire@fdgdon64.fr

Suppléance : ARVALIS
a.carrera@arvalis.fr

Maïs

Philippe MOUQUOT / **CDA 33**
p.mouquot@gironde.chambagri.fr

Suppléance :
FDGDON 64 / ARVALIS
sylvie.desire@fdgdon64.fr
a.peyhorgue@arvalis.fr

Oléagineux

Quentin LAMBERT / **Terres Inovia**
q.lambert@terresinovia.fr

Prairies

Patrice MAHIEU / **CDA 64**
p.mahieu@pa.chambagri.fr

Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre Régionale
Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs 87000
LIMOGES

Supervision site de Poitiers

**Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.**

**Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Grandes
cultures N°X du JJ/MM/AA »**



Edition **Aquitaine**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

**Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)**

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Colza

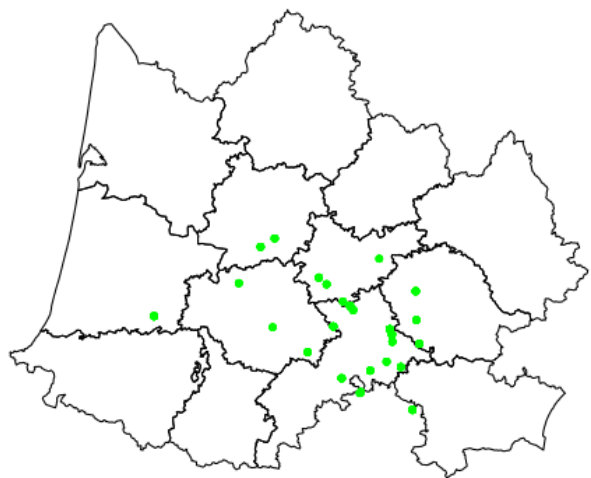
- **Limaces** : risque moyen à fort dans les parcelles n'ayant pas atteint le stade 4 feuilles. Soyez très vigilants ! Risque nul au-delà de 4 feuilles.
- **Grosses altises** : risque nul dans la majorité des situations au sein du réseau. Maintien du risque fort pour les seules parcelles à moins de 4 feuilles.
- **Charançon du Bourgeon Terminal** : risque faible. Les toutes premières captures sont enregistrées mais restent à un niveau faible. Le début du vol devra être confirmé par les observations de la semaine prochaine. Surveillez vos pièges en végétation.
- **Tenthrede de la rave** : risque faible.

Prairie

- Ça se calme concernant les cirphis.
- Ponctuellement présence de larves de hannetons.

Analyse de risque élaborée à l'échelle des territoires Aquitaine et Ouest Occitanie

Parcelles BSV observées du 2021-10-06 au 2021-10-13



Le réseau d'observations colza de la Surveillance Biologique du Territoire (SBT) est en cours de construction.

Il est actuellement composé de 30 parcelles.

L'élaboration de l'analyse de risque 2021-2022 est établie sur les territoires Aquitaine et Ouest-Occitanie à partir de parcelles fixes qui font l'objet d'observations hebdomadaires.

La date moyenne de semis est située au 5 septembre (semis entre le 8 août et le 24 septembre).

Cette semaine, l'analyse de risque est en partie issue de retours terrains, de tours de plaine et de **25 observations**.



Vous êtes agriculteur, conseiller agricole, etc. ? La surveillance de l'état sanitaire et la performance du colza vous intéresse ?



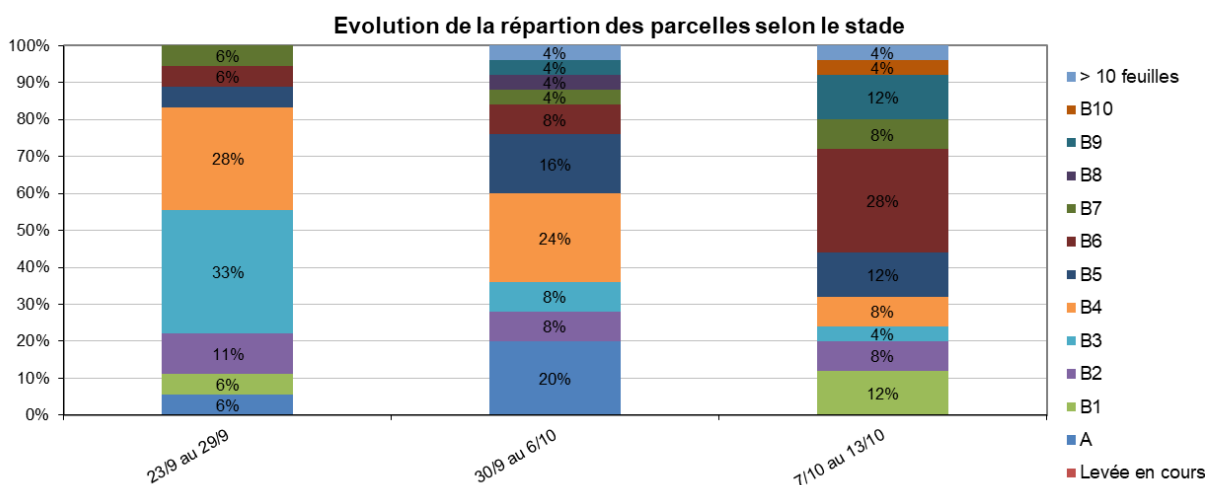
Alors n'hésitez plus, intégrez le réseau BSV en Aquitaine et Midi-Pyrénées/Ouest-Audois et **devenez observateur colza !**

Demandez plus d'information à vos animateurs filières Terres Inovia (mail : bsv.tisudouest@terresinovia.fr).

• Stades phénologiques et état des cultures

Cette semaine 77 % des parcelles ont atteint ou dépassé le stade 4 feuilles, et sont donc en phase de croissance active. 55 % des parcelles atteignent ou dépassent le stade 6 feuilles.

A noter que la baisse des températures joue en défaveur du développement des dernières parcelles les plus tardives, augmentant leur exposition aux ravageurs de début de cycle.



Rappel : un stade est atteint dans une parcelle lorsque 50 % des plantes l'ont atteint.

• Limaces

La pression limaces reste bien présente avec 4 parcelles sur 7 signalant des attaques. Ces attaques sont d'ampleurs variables, pouvant atteindre jusqu'à 50 % de destruction de surface foliaire dans les situations les plus touchées.

Période de risque : de la levée jusqu'au stade 3 feuilles compris.

Evaluation du risque : risque moyen à fort dans les parcelles n'ayant pas atteint le stade 4 feuilles. Soyez très vigilants ! Risque nul au-delà.

Les limaces restent bien présentes et leurs attaques visibles. Les quelques parcelles encore à moins de 4 feuilles sont particulièrement exposées. Un suivi des plus rigoureux est nécessaire jusqu'à 3-4 feuilles. Bien prendre en compte la présence de résidus en surface (de culture, couverts végétaux, salissement) et la structure du sol dans l'analyse du risque.

• Grosse altise ou altise d'hiver

Les grosses altises sont toujours présentes sur le territoire. 19 des 24 parcelles suivies ont piégé l'insecte grâce à la cuvette enterrée comme ci-contre.

Les extrêmes vont de 1 à 116 individus, et environ 30 % des parcelles avec au moins 10 grosses altises piégées contre 50 % la semaine dernière.

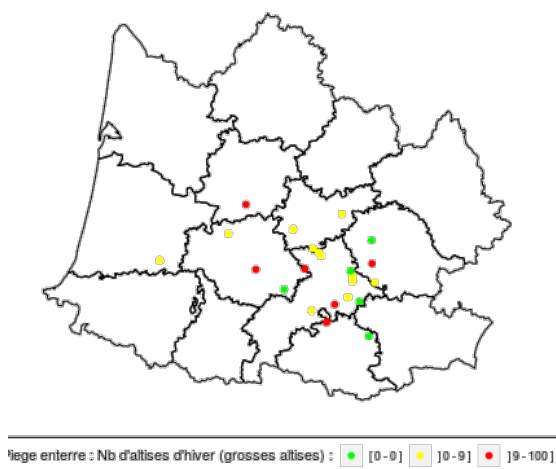
Parmi les parcelles à moins de 4 feuilles, une seule dépasse le seuil de 80 % de pieds touchés, mais avec une destruction de surface foliaire de 10 % donc légèrement inférieure au seuil.

D'autres parcelles signalent plus de 80 % de pieds touchés mais les colzas concernés sortent de la période de risque. Les 21 parcelles ayant fait l'objet d'une observation cette semaine, signalent toutes des captures (hormis une), avec un nombre très variable d'individus d'une situation à une autre.



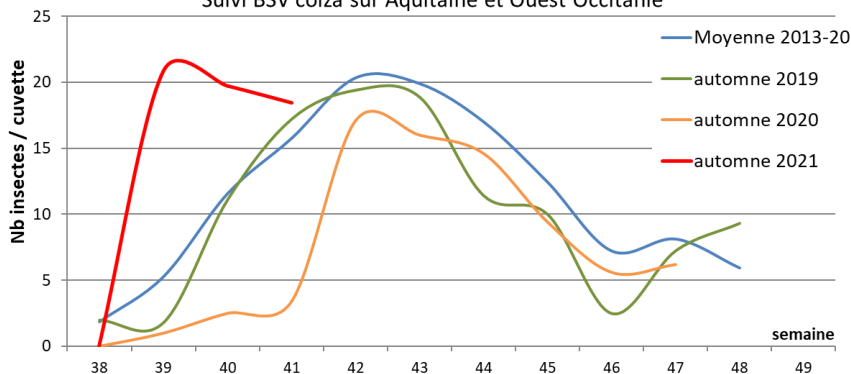
Grosse altise sur colza
Photo Terres Inovia

Parcelles observées du 2021-10-06 au 2021-10-13



Comparaison pluriannuelle de la dynamique de piégeage de la grosse altise (GA)

Nb moyen de grosse altise / cuvette (hors valeurs nulles)
Suivi BSV colza sur Aquitaine et Ouest Occitanie



Période de risque : de la levée jusqu'au stade 3 feuilles compris.

Seuil indicatif de risque : 8 pieds sur 10 avec morsures, et 25 % de surface foliaire détruite. Seuil abaissé à 3 pieds sur 10 pour les levées tardives autour du 1^{er} octobre.

Evaluation du risque : risque nul dans la majorité des situations ayant dépassé le stade 4 feuilles, soit 77 % des parcelles suivies dans le réseau. Maintien du risque fort dans les parcelles à moins de 4 feuilles à ce jour. Vigilance jusqu'à 4 feuilles. Le risque reste le plus fort pour les plantes entre cotylédons et 2 feuilles. Les altises sont toujours capturées en quantité sur le territoire. Toutefois une baisse de l'activité semble s'amorcer. Malgré certaines parcelles avec des captures à plus de 80 insectes, le taux de parcelles à 10 insectes ou plus capturés diminue (de 50 % à 30 % en une semaine). Avec des températures en baisse, les parcelles de colza les plus tardives vont mettre plus de temps avant de sortir de la phase de sensibilité.

• Altise des crucifères ou petites altises

L'altise des crucifères est toujours signalée dans 3 parcelles ayant fait l'objet d'un suivi sur cet insecte. Dans de nombreuses parcelles, on retrouve désormais à la fois la petite altise et la grosse altise. Les dégâts sont difficilement imputables à l'une ou à l'autre.

Le risque est défini par les destructions de surface foliaire dans leur ensemble.

Période de risque : de la levée jusqu'au stade 3 feuilles compris.

Seuil indicatif de risque : 8 pieds sur 10 avec morsures et 25 % de la surface foliaire atteinte.



Petite altise sur colza
Photo Terres Inovia

Evaluation du risque : risque faible. Nul à partir de 4 feuilles.

Les petites altises sont désormais peu présentes et ne font plus courir de réel danger pour les colzas.

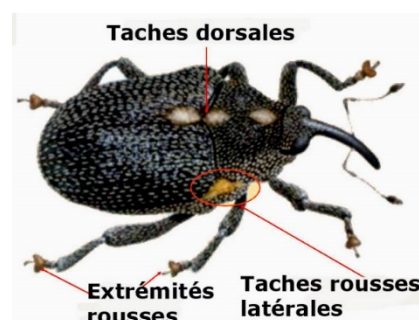
• Vers Charançons du bourgeon terminal

Les tout premiers signalements de charançons du bourgeon terminal sont signalés cette semaine.

Seulement 2 parcelles sont concernées sur les départements de l'Ariège (7 insectes) et Lot-et-Garonne (2 insectes).

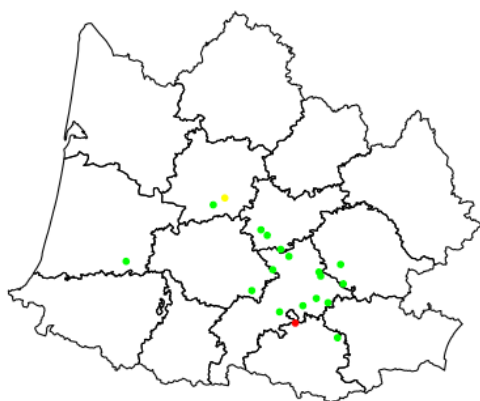
Période de risque : du développement des premières larves jusqu'au décolllement du bourgeon terminal (BBCH31). Mais la lutte contre les larves étant impossible, c'est l'arrivée des adultes qui signale le début de la période de risque (quel que soit le stade du colza).

Seuil indicatif de risque : il n'y a pas de seuil pour le charançon du bourgeon terminal. Étant donné la nuisibilité potentielle de cet insecte, il est considéré que sa seule présence sur les parcelles constitue un risque. Par contre, les femelles sont rarement aptes à pondre dès leur arrivée sur les parcelles. La durée de maturation est variable mais on retient souvent un délai de 8 à 10 jours après les 1^{er} captures significatives.



Charançon du bourgeon terminal adulte (à gauche) et larves (à droite)
(Photos Terres Inovia)

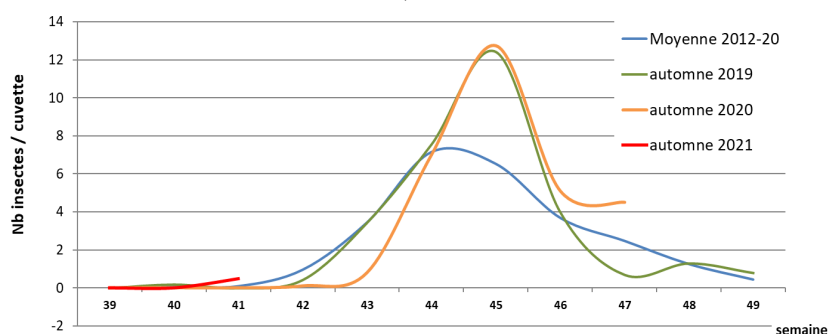
Parcelles observées du 2021-10-06 au 2021-10-13



Piège : Nb de charançons du bourgeon terminal : ● [0-0] ● [0-5] ● [5-7]

Comparaison pluriannuelle de la dynamique de piégeage du charançon du bourgeon terminal (CBT)

Nb moyen de CBT / cuvette (avec valeurs nulles)
Suivi BSV colza sur Aquitaine et Ouest Occitanie



Evaluation du risque : risque faible sur l'ensemble du territoire. Vigilance dans les jours à venir sur toutes les parcelles.

Les toutes premières captures sont enregistrées cette semaine. Il est trop tôt pour parler d'un début de vol. Les observations de la semaine prochaine permettront de confirmer ou non le déclenchement du vol.

- **Vers gris ou noctuelle terricole**

Aucune remontée dans et hors réseau BSV cette année.

Evaluation du risque : restez vigilants jusqu'au stade six feuilles, stade où le collet sera plus vigoureux.

- **Taupins**

Des dégâts de taupins ont été observés cette année encore. On note des dégâts, dans de faibles proportions, dans une parcelle seulement située dans la Haute-Garonne. N'hésitez pas à alerter votre technicien en cas de doute sur l'origine d'un manque de peuplement sur certaines zones de votre parcelle.

Les conditions sont aujourd'hui moins propices à des attaques de taupins.



Taupins (Photo Terres Inovia)

- **Tenthrede de la rave**

Les adultes peuvent être observés dans la cuvette jaune (sans danger direct, mais indique la présence du ravageur dans la parcelle).

1 signalement cette semaine avec 20 % de destruction de surface foliaire.

Période de risque : de la levée jusqu'au stade 6 feuilles.

Seuil indicatif de risque : 25 % de la surface foliaire détruite par les larves de tenthrèdes.

Evaluation du risque : risque faible à ce jour.

Les signalements restent faibles et les attaques souvent très localisées, à l'inverse d'un ravageur comme la grosse altise toujours généralisée au territoire.

Un contrôle régulier à la parcelle est fortement recommandé.

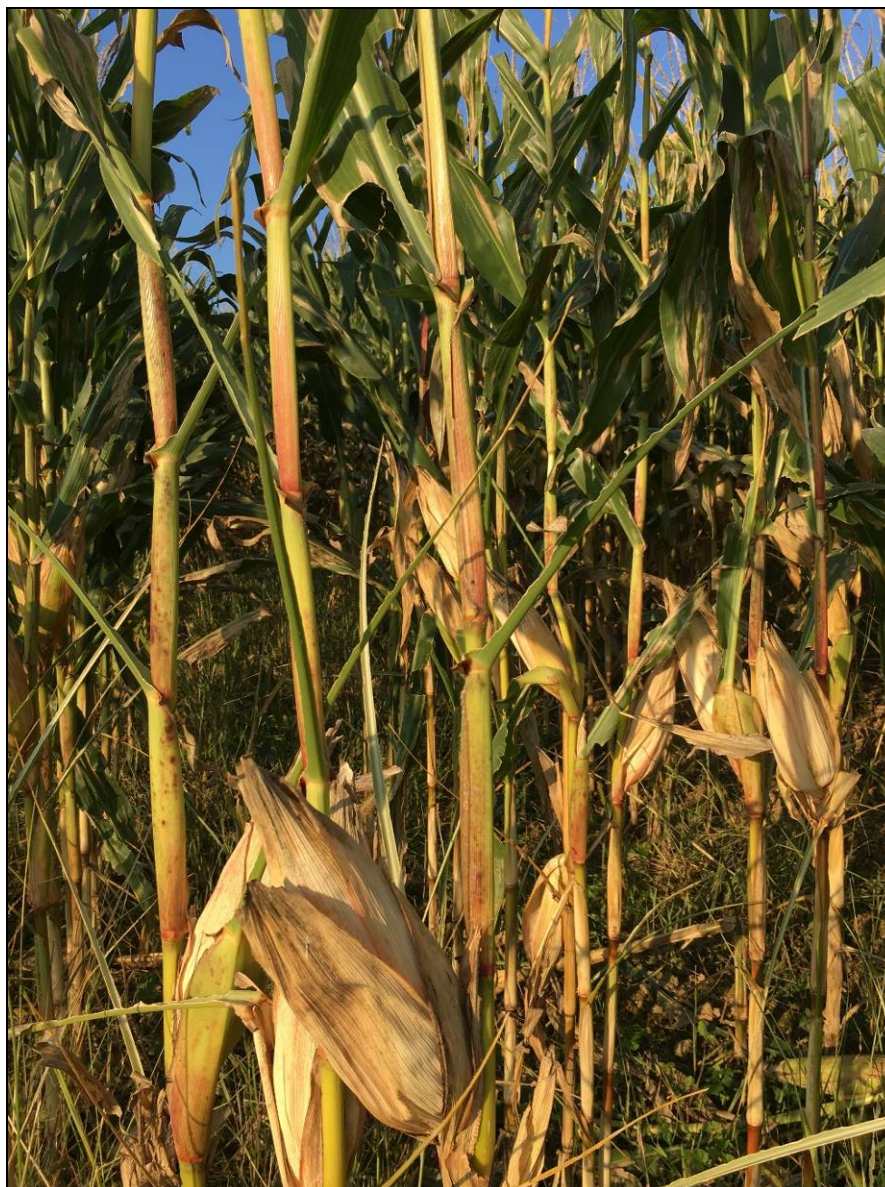


Larve et adulte de tenthrède de la rave sur colza
(Photos Terres Inovia et Bayer)

• Les observations de la semaine

La tournée du réseau de surveillance a eu lieu ce lundi :

- très peu de papillons piégés cette semaine (1, à IHOLDY)
- quelques rares chenilles ont été dénombrées, à ARETTE (1, de taille inférieure à 10 mm) et ST PEE / NIVELLE (2, de 15 et 25 mm, plutôt amorphes) ; de nombreuses traces de morsures anciennes sont encore visibles sur les limbes des graminées, voire sur les maïs à proximité immédiate de parcelles infestées (Cf. à ST PEE) :



Plus de barbe aux épis, déjections à l'aisselle des spathes ou/et de l'épi avec la tige, feuilles rongées jusqu'à la nervure (photo CA64)

Pour faire suite aux observations de la semaine passée, lors desquelles des chenilles avaient été observées, certes à des niveaux de densité non préoccupants (à ce moment-là), il semble que l'on s'oriente vers la fin de la période à risque : le retour des températures fraîches, voire froides, et de l'humidité ne sont habituellement pas favorables à de forts niveaux de présence.

Il importe cependant de maintenir la vigilance encore quelques jours, en particulier sur des prairies qui n'auraient pas été pâturées et où de la jeune herbe est disponible.

AUTRE RAVAGEUR POTENTIEL : LE VER BLANC

Des ronds de végétation desséchée dans les prés (avec touffes d'herbe pouvant s'arracher en scalp très facilement) peuvent indiquer la présence de larves de hannetons, très voraces des racines : Cf. ci-dessous à PRECILHON (larves de différents stades, en plus ... ; observées ces jours derniers) :



(photos CA64)

Les vols des adultes peuvent passer inaperçus ; les larves ont des cycles pouvant s'étaler, selon les espèces, sur 1 à 3 ans.

La seule intervention possible est mécanique, pour mettre à la lumière (et exposer aux oiseaux) ces larves : passages croisés d'outils à disques ou à dents, animés ou non ; opération qui pourra être à répéter sous 1-2 semaines, avec sursemis / regarnissage ensuite (avec des espèces prairiales agressives au démarrage : RGH, RGA, trèfles (même si pour ces derniers, la période de semis n'est plus idéale...), avoines,

Cette intervention mécanique est indispensable et à mettre en oeuvre avant que le froid n'envoie les larves hiberner plus profondément dans le sol.

Pour se tenir informé :

- Suivre les **bulletins cirphis** publiés chaque semaine pour connaître les observations proches de ses parcelles (site internet de la Chambre d'Agriculture et relais partenaires ; envoi mail sur demande).
- Le **groupe Facebook Prairies.64** permet d'échanger sur les prairies basco-béarnaises et d'être au courant plus rapidement de la présence de chenille.
- L'**application gratuite pour smartphone GeoInsecta** permet de signaler la présence de chenilles sur vos parcelles et de voir les parcelles touchées sur une carte évoluant en temps réel avec les signalements d'autres utilisateurs. Elle présente aussi un système d'alerte lorsqu'une parcelle située à moins de 10 km est indiquée comme attaquée.

Contact :

Marie Claude MAREAUX 05 59 80 69 92 // 06 24 42 59 54 // mc.mareaux@pa.chambagri.fr

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Centre et Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes : Act'Agro, AREAL, ARVALIS Institut du Végétal, ASTRIA64, CDA 24, CDA 33, CDA 40, CDA 47, CDA 64, CETA de Guyenne, Terres Inovia, Terres conseils, Ets Sansan, Euralis, FDGDON 64, FREDON Nouvelle-Aquitaine, GRCETA SFA, Groupe Maisadour, La Périgourdine, Lur Berri, SCAR, Sodepac, Groupe Terres du Sud, Viti Vista

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto "